



AMÉNAGEMENT DURABLE & BIODIVERSITÉ > La ville de Divonne-les-Bains lance les études d'aménagement du projet Grand Lac

Le **lac de Divonne** est situé sur la commune de [Divonne-les-Bains](#) au pied du Mont Mussy entre les Montagnes du Jura et les rives du lac Léman, à **proximité de grands éléments naturels** comme les réserves protégées du **Parc Naturel Régional du Haut-Jura** ou des **marais des Bidonnes** et aux portes de la Suisse lémanique.

En 1946, le projet du lac artificiel voit le jour, ce dernier est alimenté par la nappe phréatique. Il s'étend sur une superficie de 45 hectares et se compose d'une petite île, d'une plage et d'une base de sports nautiques. Une promenade en mobilité douce ceinture également ce lac. Proche de nombreuses infrastructures sportives (hippodrome, golf, piscine olympique extérieure) et culturelles, il devient rapidement un lieu touristique incontournable de la ville de Divonne-les-Bains.

Accessible au sud par la route de Genève, le lac **s'intègre parfaitement à la vie quotidienne de la ville de Divonne-les-Bains**. Consciente du caractère vieillissant des aménagements actuels mais aussi du formidable potentiel écologique et touristique du lieu.



C'est dans ce contexte que l'équipe d'ingénieurs et de paysagistes composée de [BASE](#), [TECTA](#), [AAMO](#) et [EODD ingénieurs conseils](#) accompagne la collectivité pour la **réalisation des études pré-opérationnelles, la concertation et la conception du projet d'aménagement**.

Crédits photos : EODD ingénieurs conseils



AMÉNAGEMENT DURABLE & BIODIVERSITÉ > Rennes Métropole engage la maîtrise d'œuvre urbaine de la Vallée de la Vilaine

Territoire de ressources longtemps méconnu et peu accessible, la Vallée de la Vilaine est un site à forts enjeux de valorisation. Espace de respiration de la métropole, la vallée jouit d'une **grande qualité paysagère** et abrite **une richesse écologique, complexe et sensible**.

Depuis 2012, [Rennes Métropole](#), les communes de Bruz, Chavagne, Laillé, Le Rheu, Rennes, Saint-Jacques-de-la Lande et Vezein-le-Coquet ont engagé une démarche partenariale afin d'y élaborer et déployer un projet d'ensemble à fortes ambitions environnementales. Le périmètre d'intervention porte sur un **vaste territoire se développant sur plus de 25 km autour de la rivière, de Rennes jusqu'à Laillé**.



L'objectif est de mettre en œuvre un projet d'ensemble ambitieux et innovant pour la Vallée de la Vilaine, **liant les usages et les fonctions autour des loisirs et de la nature, et valorisant les paysages, la biodiversité, les milieux naturels et agricoles**.

Le projet, mis en œuvre progressivement au travers d'un projet de territoire, s'inscrit dans un **double enjeu d'ouverture et de préservation du site.**



EODD ingénieurs conseils est particulièrement fière d'avoir été retenue au sein du groupement piloté par les paysagistes de l'agence [BASE](#) pour assurer la **maîtrise d'œuvre urbaine du projet** et **concrétiser les ambitions environnementales et écologiques de la collectivité.**

La mission débute par la réalisation d'un programme d'études qui permettra de préciser puis mettre en œuvre les orientations pour la valorisation de la vallée de la Vilaine, en s'inscrivant dans une démarche participative en lien avec les acteurs locaux et les habitants.

Credits photos : EODD ingénieurs conseils



<https://youtu.be/FAM3mPMMeiw>

🌱 VIDEO - FAIRE CARRIÈRE CHEZ EODD 🌱

📺 Rencontre avec Solenn, Écologue expérimentée chez EODD ingénieurs conseils 🏠

À travers son témoignage, Solenn partage son expérience et dévoile les étapes clés de sa carrière, révélant ainsi les facteurs déterminants qui ont permis son évolution en tant que chargée de projets écologue chez EODD ingénieurs conseils.

Vous y découvrirez :

- Les missions d'un ingénieur d'études et d'un chargé de projets écologue,
- Les moyens mis à sa disposition et l'encadrement mis en œuvre pour accompagner son évolution,
- Les conditions de travail adaptées à l'activité d'écologue,
- Les raisons qui la motivent à s'engager chez EODD,
- Les possibilités d'évolution personnalisées.

Vous souhaitez donner du sens à votre métier ?

En rejoignant EODD, vous participez à l'élaboration de solutions innovantes pour répondre aux enjeux de notre époque. 🌱

Rendez-vous sur notre site pour accéder à nos offres d'emploi ! 📄

<https://www.eodd.fr/offres/>



BIODIVERSITÉ > Protection du Petit Gravelot sur le chantier de la Boisse

La création de l'Écoparc Côtière est en cours depuis un an et demi à la Boisse, dans l'Ain. Sur une surface de plus de 18 ha, ce nouvel aménagement comportera à terme un parc technique et logistique à haute valeur ajoutée, un ensemble d'activités artisanales et un parc d'activités tertiaires.

[EODD ingénieurs conseils](#) a accompagné la **Communauté de communes de la Côtière** à Montluel (3CM) et l'aménageur ÉCOPARC CÔTIÈRE ([D2P Aménagement /Pitch Immo et le Groupe Brunet](#)) dès les phases de **conception, pour l'élaboration des dossiers d'études règlementaires, notamment l'étude d'impact et le dossier d'autorisation environnementale, dont la dérogation au titre des espèces protégées.**

Des enjeux écologiques avaient été identifiés, dont la présence du **Crapaud calamite** et du **Petit Gravelot**.



Crapaud Calamite – EODD ingénieurs conseils et Petit Gravelot – Nathalie Santa Maria

Une importante mesure compensatoire de plus de 8 000 m² a été réalisée en faveur de ces deux espèces, avec notamment la **création de 13 mares et d'une plage de galets.**

Un suivi écologique de ces deux espèces est effectué par EODD ingénieurs conseils depuis maintenant deux saisons.

Chaque année, le Crapaud calamite colonise la mesure compensatoire et pond des milliers d'œufs dans les mares du site. Au total, une quarantaine d'individus a été sauvegardée de la zone de chantier par les écologues d'EODD.



Crapaud calamite sur site – EODD ingénieurs conseils

En 2023, le Petit Gravelot est revenu sur site, mais pas là où il était attendu. Le couple a décidé de pondre ses 4 œufs en plein milieu de la zone de chantier en activité ! Les écologues ont alors alerté la maîtrise d'œuvre et un balisage du nid a immédiatement été mis en place. La zone a ensuite été évitée durant près d'un mois par les équipes de chantier.

Le 19 juin, par suite d'une surveillance rapprochée, il a été constaté par les écologues d'EODD que le nid avait été abandonné suite à l'éclosion des œufs. Les juvéniles de Petit Gravelot sont nidifuges, ils quittent le nid quelques heures après être nés. Les équipes sur site sont alors prévenues et les engins maintenus au pas.

Un beau travail d'équipe qui a permis de **concilier les travaux en cours et la protection d'une nichée de Petit Gravelot**, une espèce protégée et menacée au niveau régional.



Œufs de Petit Gravelot sur site et Adulte au nid au sein du balisage – EODD ingénieurs conseils

Crédits photos : EODD ingénieurs conseils, Nathalie Santa Maria et Freepik



Aurore sur cardamine des prés - Crédit photo : EODD ingénieurs conseils

BIODIVERSITÉ > EODD mobilise son expertise en matière de faune, flore et habitat, au service de la Métropole de Grenoble

Nous sommes particulièrement fiers d'accompagner la [Métropole de Grenoble](#) dans ses actions de préservation de ses richesses écologiques.

Titulaire d'un **contrat cadre d'expertise et d'ingénierie en matière de faune, flore et habitats naturels**, nous accompagnons ainsi la Métropole dans la réalisation des missions suivantes :

- pré-diagnostic biodiversité et diagnostic écologique 4 saisons,
- suivi écologique,
- préservation de la biodiversité lors des suivis de chantiers,
- dossier réglementaire de dérogation au titre des espèces protégées,
- évaluation des incidences Natura 2000,
- réalisation des plan de gestion,
- étude éco-paysagère
- animation.



Libellule écarlate - Crédit photo : EODD ingénieurs conseils

Ce sont ainsi **plusieurs milliers d'hectares** qui ont fait ou vont faire l'objet d'investigations naturalistes traitant de sujets aussi variés que les chiroptères, la mammofaune terrestre, l'entomofaune, l'avifaune, l'herpétofaune, mais aussi l'expertise forestière, le paysage, les zones humides ou encore les trame vertes et bleues.



Crédit photo : Laurence Daniere - Site de la Ville de Lyon

BIODIVERSITÉ CULTIVÉE > La Métropole de Lyon s'engage dans la conservation de la diversité du vivant

Depuis 13 ans, la [Mission Parcs et Jardins de la Métropole de Lyon](#) agit pour la préservation des variétés anciennes de fleurs, d'arbres et de légumes, notamment au sein du domaine de Lacroix Laval et du site de Parilly.

Dans ce cadre, la Métropole de Lyon a engagé un projet d'étude sur les enjeux associés à la **biodiversité cultivée** et a mandaté EODD ingénieurs conseils pour l'accompagner sur cette thématique, en réalisant notamment une synthèse des connaissances sur les pratiques de conservation, les variétés anciennes et les banques de semences existantes. Ce travail d'état des lieux sera prolongé par l'élaboration d'une stratégie de pérennisation et de conservation de ce capital vivant.

Les équipes d'EODD œuvrent ainsi à :

- **Définir et formaliser les enjeux associés à la conservation d'anciennes variétés**, tant sur les plans économique, social, nutritionnel, patrimonial, que sur la lutte contre le dérèglement climatique.
- **L'étude de la mise en réseau des différentes collections des conservatoires avec d'autres partenaires** comme les jardins botaniques, les conservatoires régionaux, les maraîchers urbains et non-urbains, les lycées agricoles, les pépiniéristes, ainsi que d'autres missions de la Métropole de Lyon.
- **Définir les possibilités de production de graines et de plants**, en identifiant notamment les types de production et publics ciblés, les acteurs à associer, les conditions de vente de semences de variétés anciennes et les possibilités de synergie avec la démarche d'agriculture urbaine à l'échelle de la Métropole.
- **Valoriser cet outil de production et d'expérimentation par diverses actions d'animation et de communication.**



Parc de Parilly et sa serre

Crédits photos : Laurence Danière ; Ville de Lyon ; EODD ingénieurs conseils

•